

2020

Nov. | Déc.

SUR LE

PONT

#73

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > NOUVEAU MARCHÉ LE MERCREDI | DÉBUT DE L'OPÉRATION NICHOURS | RÉNOVATION DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN | VILLE VIE ASSO' > LES ASSOCIATIONS FACE À LA CRISE SANITAIRE



Ce journal a été imprimé le 29 octobre 2020, certaines informations peuvent évoluer ou être modifiées.
Rendez-vous sur : www.pontdeclaix.fr et facebook.com/ville.pontdeclaix



DOSSIER

• ESPACES PUBLICS : ALLIER PLAISIR ET CONFORT



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE



Distribuée avec ce journal,
la synthèse de la Stratégie de mandat
2020-2026

Version intégrale sur le site :

www.pontdeclaix.fr/strategie-de-mandat

SUR LE PONT #73
journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, A. Lascurettes, F. Maurice-Laforge,

M.C. Myard, S. Bessedik

Crédits photos

Service communication, S. Brunet

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



3/₁₁

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon
de l'action publique*

12/₁₅

DOSSIER

*Espaces publics :
allier plaisir et confort*

17/₁₈

TRAVAUX

*Tous les chantiers
sur la commune*

19

AGENDA

*Les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...*

20/₂₁

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des
associations pontoises*

Fixer le cap

À l'heure où nous devons nous confiner à nouveau, je voudrais tout d'abord renouveler mon appel à la prudence.

Je suis en lien régulier avec le Préfet et la commune a pris toutes les mesures pour renforcer, à son niveau, l'arsenal de lutte contre la propagation de l'épidémie de coronavirus. Mais la responsabilité est individuelle et collective. Restez chez vous. Respectez les gestes barrières. Redoublons de vigilance lors de nos contacts avec les personnes âgées et dans nos réunions privées.

La crise sanitaire ne doit pas nous empêcher de faire vivre Pont de Claix au quotidien et de bâtir la ville de demain. Que ce soit l'école, la vie associative, les grands projets d'urbanisme et de construction de logements ou encore les solidarités avec le lancement du « complément minimum garanti », nous sommes à pied d'œuvre.

Je m'étais engagé à traduire dans un document unique nos propositions, pour lesquelles les Pontois nous ont élus dès le premier tour avec 63 % des voix. C'est chose faite avec la **Stratégie de mandat adoptée au dernier conseil municipal, et dont je suis heureux de vous faire parvenir la synthèse**. Vous pourrez consulter la version intégrale sur le site de la Ville (voir ci-contre).

Cette stratégie qui grave dans le marbre nos engagements repose sur deux piliers : des politiques publiques pour tous et une transition écologique et énergétique pragmatique et populaire. Elle traduit aussi une méthode innovante : l'écriture par chaque adjoint, sous ma supervision et en lien avec l'administration, de sa vision de la délégation ainsi que de ses priorités. Après plusieurs mois de travail, c'est toute l'équipe municipale qui est missionnée et mobilisée pour agir.

Le cap politique pour Pont de Claix est donc fixé pour la période 2020-2026 et au-delà. La mise en œuvre de nos 100 engagements fera l'objet d'une évaluation lors de séminaires municipaux ouverts à tous les Pontois. Cette stratégie inclut par ailleurs une Charte éthique signée à l'unanimité par tous les élus du Conseil municipal.

Enfin, ce document contribuera à calibrer nos moyens et ressources pour la préparation budgétaire pluriannuelle.

La municipalité est pleinement engagée pour faire de ce mandat celui de la montée en puissance. Et je continuerai à œuvrer avec l'équipe municipale pour que Pont de Claix reste une ville accueillante où chacun trouve sa place.

DÉCÈS DE JEAN VIARD



Jean Viard, dit « Jeannot », figure pontoise, s'est éteint à l'âge de 73 ans. Né en 1947 à Grenoble, cet ancien chauffeur de bus et de poids lourds était depuis 1969 très investi à l'US 2 Ponts, club au sein duquel il fut bénévole puis dirigeant. Père de trois enfants et grand-père de sept petits enfants, il était aussi amateur de danse.

Le maire et les élus du conseil municipal s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

HOMMAGE



L'équipe municipale rend hommage à Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie assassiné pour avoir enseigné la liberté d'expression à ses élèves. À travers lui, elle salue le travail de tous les enseignants de France. Elle rappelle son attachement aux piliers de la République que sont la liberté d'enseigner et la liberté d'expression. Le 21 octobre, jour de l'hommage de la Nation à Samuel Paty, les drapeaux de la mairie ont été mis en berne, le maire et les adjoints ont respecté une minute de silence à sa mémoire sous une banderole posée au fronton de la mairie pour montrer la mobilisation et le soutien des élus. Une minute de silence aura lieu lors du Conseil municipal du 26 novembre.

Le confinement à nouveau instauré

Depuis le 30 octobre, le pays est de nouveau soumis au confinement de sa population. Les sorties sont réglementées, les attestations de sorties (modèles disponibles sur le site du gouvernement) et le port du masque sont obligatoires.

Depuis la rentrée de septembre, les mesures se sont succédé et les services publics se sont adaptés, tout comme les habitants. L'enjeu pour les élus et les services municipaux est de maintenir les meilleures conditions des services publics de proximité.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est, comme toujours, en première ligne pour accompagner les habitants, en particulier les personnes âgées et vulnérables. Le portage des repas à domicile, les courses, les appels réguliers aux personnes isolées, les secours financiers et les aides sociales font partie des actions pour soutenir les habitants. Les professionnels des centres sociaux sont

mobilisés pour entretenir le lien et les solidarités locales.

Les visites restent autorisées à l'Ehpad Irène Joliot-Curie, dans des conditions strictement encadrées.

Les services destinés à l'accueil de la petite enfance et de l'enfance continuent de fonctionner, notamment tous ceux qui s'articulent autour de l'école afin de soutenir les familles.

Les protocoles sanitaires continuent d'être observés avec la plus grande rigueur par le personnel chargé de l'entretien des locaux.

Les spectacles de la saison culturelle sont annulés, de même que les événements associatifs. Le centre aquatique Flottibulle comme les équipements

sportifs gardent portes closes.

Pour rester informés des conditions d'ouverture des équipements publics et des actions conduites sur la commune, consultez le site et la page Facebook de la Ville.

> CONTACTS UTILES

- CCAS : 04 76 29 80 20
- SERVICE PERSONNES ÂGÉES : 04 76 29 80 22
- CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE : 04 76 29 86 40
- CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN : 04 76 29 86 60
- ACCUEIL MAIRIE : 04 76 29 80 00

> POUR RESTER INFORMÉ

- GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
- ISERE.GOUV.FR
- PONTDECLAIX.FR
- FACEBOOK.COM/VILLE.PONTDECLAIX

LECTURE PUBLIQUE

Plaisirs de lire

Les lecteurs ont eu le plaisir de retrouver le chemin de la bibliothèque Aragon. Tous les lecteurs, même ceux qui ne sont pas à l'aise avec les livres et l'écrit, grâce au dispositif « Facile à lire ».

« On nous demande souvent : Vous pouvez me conseiller un bouquin un peu léger, quelque chose de pas trop sombre, pour me changer les idées ? », raconte Claire Chouteau, la responsable de la bibliothèque Aragon. Et bien oui, justement ! En s'inscrivant dans le dispositif « Facile à lire », porté par le ministère de la Culture, les bibliothécaires ont mis en avant tout une foule de titres super accessibles à tous les lecteurs : les jeunes, les anciens, ceux qui ne maîtrisent pas bien le français, ceux qui n'arrivent pas bien à lire, ceux qui sont fatigués, ceux qui n'ont pas le temps... et même ceux qui n'aiment pas lire ! « Il y a aussi des livres sans texte du tout, juste pour prendre plaisir à suivre une histoire de page », commente la responsable.

Les ouvrages sont rassemblés dans un meuble confectionné sur mesure et tout exprès par les Ateliers Marianne. Une structure de bois et de couleurs, visible dès l'entrée et qui invite à se saisir des livres, qui offrent généreusement au visiteur leur couverture et non une discrète tranche.

Le dispositif a été inauguré début octobre par l'adjoint à la culture Sam Toscano et l'adjointe aux solidarités Isabelle Eymery Weihoff. Des personnes des ateliers socio-linguistiques des centres sociaux étaient venues pour l'occasion lire des extraits de cette sélection d'ouvrages pour tous... et donner envie au public de connaître la suite de l'histoire en empruntant le livre.

Livres, films, musique... La bibliothèque Aragon regorge de petits et



Une sélection d'ouvrages renouvelée régulièrement

de grands bonheurs culturels pour tous les publics. Les mesures nécessaires sont prises pour garantir la sécurité sanitaire : livres en quarantaine avant d'être remis en prêt, gel hydro-alcoolique sur place, port du masque obligatoire pour tous à partir de 11 ans, 50 personnes maximum accueillies en même temps, pas d'ordinateur en libre service sur place. N'hésitez à pas à (re)prendre le chemin de ses rayonnages !

Les centres sociaux maintiennent le lien

Dans les centres sociaux, la rentrée a vu la reprise des activités et le lancement de nouveaux projets. Les restrictions sanitaires ont malheureusement freiné cet élan, mais professionnels et bénévoles restent mobilisés et les accueils sont toujours ouverts.

Parmi les grands projets lancés avant que ne soient annoncées les consignes limitant l'accueil du public, la thématique des dinosaures a remporté un grand succès au centre social Jean Moulin, inspirant aux habitués de la ludothèque et des ateliers parents-enfants une foule d'idées de jeux et de décors. « Nous utilisons des matériaux de récupération, précise l'animatrice Fanny Turpin, par exemple du papier kraft provenant d'un ancien don des Papeteries de Pont de Claix ». « Nous créons des œufs de dinosaures avec de petits jouets en plastique congelés dans des bacs à glaçons, ajoute une bénévole, tout sourire, et nous les faisons éclore au soleil ! » Le deuxième grand projet de rentrée est la création d'un spectacle participatif autour de la comédie



antique *Les Oiseaux* d'Aristophane. Dès que le centre social Jean Moulin pourra de nouveau les accueillir, tous les habitants sont invités à participer et ceux qui aiment chanter seront les bienvenus dans le chœur qui accompagne la pièce.

Dans les deux centres sociaux, rap-

Inventivité, créativité et convivialité lors des ateliers

les habitants et bénévoles s'investissent dans ce qui leur plaît. Et le choix est large : échange de savoirs, petits-déjeuners, ateliers numériques, cafés-échanges, cours de danse pour les enfants de 3 à 5 ans, cours de français, sorties Prenons l'air ensemble... Malgré la crise du Covid-19, les centres sociaux maintiennent un lien fort avec les Pontois. « Tout se fait avec les habitants. Nous allons souvent au-devant d'eux pour les intéresser à nos projets et écouter leurs idées, expose la directrice. Nous veillons aussi à la sécurité sanitaire de nos activités, et je salue le travail réalisé par les bénévoles et par les professionnels pour que chacun soit protégé. »

CONTACTS > 04 76 29 86 60
ET 04 76 29 86 40

11/09

TEMPS FORT



Le 11 septembre 1973 à Santiago du Chili, Salvador Allende trouvait la mort lors du coup d'État militaire. Sur la place portant son nom, Sam Toscano, 1^{er} adjoint en charge des relations internationales, a rendu hommage au président chilien. En présence de Martine Martinez, vice-présidente de l'association pontoise « France-Chili sans Frontière » et des membres d'autres associations franco-chiliennes de l'agglomération grenobloise.



Le mercredi après-midi, un marché à découvrir !

Tous les mercredis, un nouveau marché réservé aux commerces alimentaires vous attend sur la place des Alpes, le long du canal du Drac. Spacieux et doté d'un grand parking, il est le nouveau lieu à adopter pour acheter des produits frais.

Véronique Baffert, agricultrice, est l'une des fidèles du marché. Elle gère l'exploitation La Petite Ferme située dans la plaine de Reymure à Vif. Sur son étal, elle propose uniquement des légumes de saison issus de l'agriculture raisonnée et les œufs de ses poules. Ceux qui la connaissent déjà apprécient la grande variété de tomates anciennes qu'elle commercialise jusqu'à fin septembre, Rose de Berne, Indigo blue, Cabosse... Dès l'automne, ses légumes du soleil laissent place à des pommes de terre qui portent elles aussi des noms poétiques, Amandine, Marabel ou la remarquable Émeraude qui se conserve très longtemps. Un peu plus loin voici les patates douces,

les oignons, les pâtissons et les potimarrons, vedettes de l'automne. Ces légumes n'ont parcouru que quelques kilomètres pour trouver le chemin de votre panier puis celui de votre assiette. Quant aux pommes et poires proposées par Véronique, elles ont été cultivées par un producteur des Hautes-Alpes.

Le marché est né au printemps et son succès reste timide. Il offre pourtant un bel éventail de produits. Outre La Petite Ferme, on y trouve la Fromagerie du Petit Cha qui propose plus d'une centaine de variétés de fromages et des charcuteries de Haute-Savoie, un deuxième crémier tout aussi bien achalandé et les producteurs varçois Douceurs



Fruits, légumes, fromages... à retrouver sur les étals du marché

d'Italie avec leurs délicieux gâteaux sucrés ou salés. Un peu de curiosité et de gourmandise guideront certainement vos pas au marché cet automne !

> TOUS LES MERCREDIS DE 15H30 À 19H, PLACE DES ALPES

Annulation du repas des aînés

Le repas des aînés, prévu en mai et reporté au 3 octobre, a dû être annulé en raison de la situation sanitaire : impossible en effet d'exposer les personnes âgées à un rassemblement de grande ampleur. Le colis de Noël est en revanche maintenu ! Toute personne âgée de plus de 70 ans peut se faire connaître auprès du CCAS.
> Service Soutien à domicile
04 76 29 80 22

Permanences du maire

Vous souhaitez rencontrer Christophe Ferrari pour échanger avec lui sur un projet, une préoccupation... Une permanence du maire est prévue le lundi 21 décembre de 17h à 20h. D'autres créneaux seront proposés les mois prochains.
> Permanences réservées aux Pontois. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du cabinet du maire au 04 76 29 86 86 ou 04 76 29 80 80

Collecte de textiles

Après le succès de la 4^e édition cet été (près de 3 000 kg collectés sur la commune), l'opération portée par la Métropole est reconduite du 1^{er} novembre au 14 décembre. Vêtements usés ou trop petits, linge déchiré, sac démodé, chaussures... Trois bennes sont installées à Pont de Claix, l'occasion de jeter pour donner une seconde vie à vos textiles !
> grenoblealpesmetropole.fr

Trésorerie de Vif : fin des règlements en espèces

Désormais le réseau du Trésor public (dont la Trésorerie de Vif) ne reçoit plus les débiteurs au guichet pour encaisser des règlements en espèces. En revanche, il développe un réseau de proximité avec les ruralistes qui rendent ce service pour recouvrer en espèces ou carte bancaire toutes les créances publiques. À Pont de Claix, le ruraliste proposant ce service se situe 12 avenue Charles de Gaulle, au niveau de l'arrêt de tram Edmée Chandon.

31

C'est l'âge de la crèche familiale de Pont de Claix ! La structure a été créée un an après la crèche collective Françoise Dolto. Contrairement à cette dernière et aux deux multi-accueils, il s'agit de garde d'enfants en tout petit collectif : 1 à 3 par assistante maternelle. La crèche familiale recherche d'ailleurs des assistantes maternelles agréées pour renforcer ses effectifs. Comme leurs homologues indépendantes, les assistantes maternelles reçoivent l'agrément du Département pour garder à leur domicile jusqu'à 3 enfants. La différence, c'est que ces « nounous municipales » font partie du service petite enfance de la Ville, et qu'à ce titre elles participent aux ateliers collectifs organisés à la Ronde des couleurs une fois par semaine. Elles sont également impliquées dans les événements comme les Journées de la Petite enfance ou le festival Les P'tits Géants.

> Contact : Service Petite enfance
04 76 29 80 24

« Après avoir exercé dans des halte-garderies et crèches collectives à Grenoble, j'ai emménagé à Pont de Claix en 2002, pendant mon congé parental. Au moment de reprendre le travail, j'avais envisagé de monter un dépôt-vente de vêtements et matériel de puériculture, mais l'expérience d'une voisine m'a découragée. En 2010, la crèche familiale recrutait. J'avais déjà mon agrément d'assistante maternelle et fait les 120 heures de formation. J'ai postulé et ai commencé en avril 2010, avec un enfant à garder. Je



n'ai jamais regretté ! J'ai tout de suite adhéré à ce mode de garde : moi qui craignais beaucoup l'isolement, j'ai trouvé un équilibre entre l'organisation personnelle et familiale et le fait d'avoir une équipe et une hiérarchie. Avec les parents, on n'a pas de rapport d'argent ni de questions de congés, on ne parle que de l'enfant. Le fait d'être salariée fait que je suis encadrée, suivie, formée, et cela rassure aussi les parents. En cas d'absence pour congés, arrêt de travail ou formation, on ne met pas en difficulté les familles puisque la structure propose un accueil relais. Je n'y trouve que des avantages ! »

Maria Prieto
53 ans, assistante maternelle à la crèche familiale

15/09

TEMPS FORT



Le Tour de France, plus grande course cycliste du monde, est aussi une belle fête populaire. Cela s'est confirmé à Pont de Claix avec des habitants présents au centre-ville pour s'amuser du défilé de la caravane publicitaire et encourager le peloton. Plus tôt dans la journée, Maxime Ninfosi et la conseillère municipale déléguée à l'événementiel, Linda Yakhou, ont donné le départ d'une course solidaire soutenue par l'organisateur du Tour dans le cadre du Téléthon 2020. Cette initiative pour Léo, 12 ans, atteint d'une maladie rare de la peau fera l'objet d'un reportage diffusé sur France Télévision début décembre.



Complément minimum garanti : vers une solidarité nouvelle

Les élus de Pont de Claix se sont engagés à mettre en place dans les deux ans qui viennent un dispositif d'aide financière à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et des jeunes souhaitant poursuivre des études. Dans les deux cas, il s'agit d'aider des Pontois dont les faibles revenus rendent précaires leurs conditions de vie et fragilisent leurs projets.

Le service public de proximité, celui que portent les collectivités territoriales (mairies, départements...), s'efforce concrètement d'améliorer le quotidien de tous. À Pont de Claix, les élus veulent aujourd'hui aller plus loin et innover. D'où cet engagement d'un Complément minimum garanti à destination de Pontois en difficulté. Avec une cible précise, celle des plus de 60 ans (parfois en attente de droits) et les jeunes bacheliers désirant poursuivre des études. L'idée étant, pour ces derniers, que l'aspect financier ne soit pas la cause de l'arrêt de leur cursus. Pour mettre en place ce dispositif, la Ville a recruté une chargée de mission, au Centre communal d'action

sociale (CCAS). « Je travaille en lien avec l'adjointe aux solidarités, Isabelle Eymeri-Weihoff et plus particulièrement auprès de Myriam Martin-Arrête, conseillère municipale déléguée au suivi du projet », explique Léna Auclair. « Pour accompagner, il faut d'abord repérer les personnes pour qui le dispositif est conçu. Ce n'est pas toujours simple notamment avec les étudiants car il n'existe pas de données spécifiques permettant de les recenser. Le travail se met en place avec le maire et les élus. Cela passe par la mobilisation d'un budget à inscrire dans le temps et dont le montant global reste à préciser. »

Avec ce Complément minimum garanti, la Ville se place en précurseur. En France, seule la commune



Réunion de travail avec Myriam Martin-Arrête, conseillère municipale déléguée au suivi du projet et Léna Auclair.

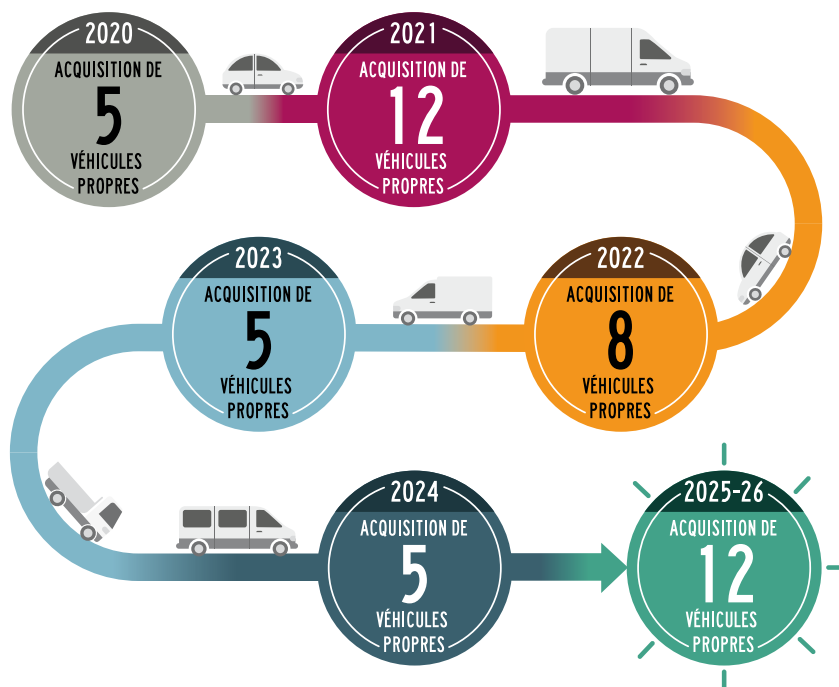
de Grande-Synthe (proche de Dunkerque) a mis en place un Minimum social garanti. Les élus de Pont de Claix prévoient d'aller rencontrer leurs homologues du Nord pour étudier le dispositif et sa mise en œuvre. Les Pontois souhaitant suivre l'avancée du projet peuvent envoyer un mail à cmg@ville-pontdeclaix.fr.



INFOGRAPHIE

Depuis plusieurs années déjà la Ville s'est engagée dans le renouvellement de son parc automobile afin que ses véhicules deviennent de moins en moins polluants. Elle s'est ainsi dotée dans un premier temps de 15 voitures hybrides et commence aujourd'hui à investir dans des véhicules 100 % électriques. Un plan de remplacement progressif a été mis en place jusqu'en 2026. À cette date, les services municipaux n'utiliseront plus que des véhicules propres, pleinement autorisés à circuler dans la métropole, classée en zone à faibles émissions. Pour 2021, la Ville prévoit un investissement de près de 300 000 euros. Une action pour préserver l'environnement et faire baisser la pollution de l'air responsable de maladies respiratoires et de décès.

5 ANS POUR ROULER PLUS PROPRE



Les archives, un service ouvert au public

Depuis mars 2020, les archives municipales sont de nouveau ouvertes régulièrement au public. Ce service est discret mais essentiel pour préserver la mémoire de la commune et renseigner les citoyens.

« Les archives publiques les plus anciennes de Pont de Claix sont les délibérations du premier conseil municipal datant de 1873, année de création de la commune, ainsi que le cadastre napoléonien », explique Émilie Tolu. Archiviste diplômée, en poste depuis le printemps, elle partage son temps entre les archives de Pont de Claix et celles de Fontaine. La plupart des archives communales sont dans son local, les autres étant réparties dans les services municipaux. « Le maire est responsable de la conservation des archives et chaque élection donne lieu à un inventaire des dossiers essentiels aux citoyens », poursuit Émilie Tolu. « Il s'agit notamment des délibérations et des arrêtés municipaux, des archives d'état civil utiles aux généalogistes et aux notaires, ainsi que des documents relatifs aux carrières des agents. Les dossiers de permis de construire sont les

plus consultés, car ils sont déterminants en cas de travaux et de contentieux. Communicables à tous, ils sont identifiables par leur numéro affiché sur tout chantier. »

Outre les archives publiques, la Ville de Pont de Claix dispose des photographies léguées par des particuliers, des archives des Moulins de Villancourt et de celles couvrant la période 1915-1980 déposées par la plate-forme chimique. Elle a aussi acquis par voie de préemption, faisant valoir leur caractère patrimonial, les archives des Papeteries datant de 1838. Il s'agit d'un fonds important (50 mètres linéaires de rayonnages !) que l'archiviste municipale a pour mission de rendre consultable.

Émilie Tolu reçoit le public et répond aux demandes deux jours par semaine. Si les documents recherchés ne sont pas sur place, elle



L'archiviste Émilie Tolu accueille et réalise des recherches pour le public

oriente les demandeurs vers d'autres services, municipaux ou départementaux. Des événements tels que les Journées européennes du Patrimoine seront aussi l'occasion de proposer des visites.

> 4 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS,
TÉL. 04 76 29 80 12
OUVERTURE MARDI ET JEUDI
DE 8H30 À 12H30
ET DE 13H30 À 16H30

25/09

TEMPS FORT



L'Amphithéâtre a rouvert ses portes pour une soirée de lancement de saison des plus déjantées.

Après avoir été convié dans le bistrot de la salle pour découvrir les différents temps forts de cette nouvelle saison sous forme d'exposition, le public a été invité à participer au *Grand jeu de l'ouïe* sur une scène transformée en véritable plateau de télévision. Un blind-test théâtral autour des musiques de films mené tambour battant par un pianiste virtuose et un couple d'animateurs décalés, de la compagnie des Gentils. Un moment privilégié et plein d'humour, véritable évasion en cette période !



Le petit oiseau va sortir !

Avec la solidarité, la transition écologique est l'un des deux axes prioritaires du mandat. Le domaine est vaste et la Ville a décidé d'agir sans attendre. Pour préserver la biodiversité, une première initiative démarre cet automne avec la pose de nichoirs à oiseaux sur l'ensemble de la commune.

La biodiversité, contraction de *diversité biologique*, désigne la variété et la diversité du monde vivant. C'est un marqueur très important de la qualité de l'eau, des sols et de l'air. En observant l'évolution de la faune et de la flore, on peut mesurer les degrés d'agression provoqués par le dérèglement climatique et la hausse des températures, la destruction des milieux et la pollution. Pour Michel Langlais, adjoint à la transition écologique, « *le milieu urbain est un écosystème particulier, avec des habitats diversifiés, plus ou moins perturbés, et accueillant de multiples espèces. Il est de notre responsabilité d'agir et de faire notre part.* » Et c'est avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), une des plus importantes associations de

protection de la nature en France, que la Ville souhaite œuvrer. « *Nous avons besoin de nous appuyer sur un partenaire expérimenté* », précise l'adjoint.

Du concret ?

Pour protéger les passereaux et autres rapaces, une première action débute cet automne avec l'installation par la Ville de près de 70 nichoirs sur les principaux bâtiments publics. La LPO supervise l'opération en indiquant les meilleurs emplacements pour chaque famille de volatiles et en formant les agents municipaux chargés de surveiller l'activité des nids. Dans un second temps, les habitants seront invités à installer eux-mêmes des nichoirs qui leur seront fournis. De son côté,



Repérage des bâtiments communaux propices à l'installation de nichoirs (ici le toit de la mairie)

la LPO va mettre en place un Atlas communal de la biodiversité (ABC) afin d'observer sur le long terme l'évolution des différentes espèces d'oiseaux mais aussi de mammifères (hérisson, écureuil...), de reptiles, de batraciens et d'insectes. Cet outil deviendra vite accessible aux Pontois afin qu'ils l'enrichissent de leurs propres observations.

EN SAVOIR PLUS > WWW.LPO.FR

RESTAURATION SCOLAIRE

Cantine à 5 euros, ça change quoi ?

La municipalité s'y était engagée pendant la campagne. Les tarifs de la restauration scolaire sont désormais plafonnés à 5 € pour les dernières tranches de quotient familial.

Deux mois après la rentrée scolaire, les parents qui ont reçu leurs factures pour la restauration scolaire et le périscolaire ont déjà pu mesurer l'impact du plafonnement à 5 € du tarif de la cantine pour les quotients familiaux au-delà de 1001. Par exemple, pour une famille au plus haut QF (> 1641) dont les 2 enfants mangent chacun 15 fois dans le mois, on passe de 218,25 € à 148,50 €, soit un gain de 69,75 € sur la facture. Pour Karine Auger, maman de deux enfants dont l'un est scolarisé en CM2 et déjeune à l'école tous les jours, « *on gagne 8 euros par semaine, c'est mieux pour nous ! À 7,40 € pour un enfant qui ne*



mange pas beaucoup, ça faisait cher le repas. En revanche, ça ne change rien sur la fréquence de son inscription, il y mange tous les midis quoi qu'il arrive, vu que je travaille à temps plein. » Même son de cloche pour David Beutier, père d'une enfant de CE2 et

d'une collégienne de 6^e. « *L'année dernière, avec nos deux filles scolarisées en élémentaire, entre la cantine et Eurêka, on payait pas loin de 200 € par mois, pour un à deux repas par semaine. On comprend que les plus favorisés paient plus, mais c'est vrai que 7,40 € pour un repas, c'était cher. Le tarif n'était cependant pas un frein à l'inscription, qui dépendait uniquement – et dépend toujours – de nos rythmes de travail.* » Cette baisse de tarif, qui représente pour la Ville un surcoût de 35 000 €, n'impacte pas la qualité des repas, qui font la part belle au bio et aux productions locales.

À l'assaut des cimes

La rentrée, ce n'est pas que l'école ! Ce sont aussi les activités extra-scolaires. Sport, sciences ou culture, l'offre de loisirs promet de belles expériences. Zoom sur les activités de montagne.

Apprendre, découvrir, expérimenter... Qu'il s'agisse de sciences, d'arts plastiques, de théâtre ou d'écriture, il y en a pour tous les goûts. Les activités à Flottibulle ont repris comme d'habitude, mais côté sports, un cycle montagne est également proposé cette année, avec, pour ce premier trimestre, de l'escalade.

Mercredi matin au gymnase Maisonnat, ils sont sept enfants encadrés par deux éducatrices sportives de la Ville. Apprentissage des nœuds, mise en situation avec un sac dénommé « Paulo », qu'il faut assurer le temps d'une montée et d'une descente en rappel, avant de passer à la pratique proprement dite. Car



l'important dans l'escalade, c'est la sécurité ! Alors avant d'assurer Mannon ou Evan, on vérifie ses cordes, ses nœuds, son mousqueton...

Les enfants se mettent deux par deux, en veillant à être de poids équivalents. À tour de rôle ils se lancent à

On apprend à grimper au gymnase Maisonnat

l'assaut des murs, assurés par leurs camarades au sol. « Je tire, j'avale, position de sécurité, je change mes mains », encourage l'éducatrice. Après les séances au gymnase, une sortie à l'accrobranche de Saint Nizier est prévue. Suivront deux sorties à Espace vertical, « pour changer de murs, parce qu'à Maisonnat nous sommes limités sur les largeurs », explique l'éducatrice. Ski alpin et randonnée sont prévus aux 2^e et 3^e trimestres, il reste des places, n'hésitez pas à inscrire vos enfants !

> RENSEIGNEMENTS : ESPACE FAMILLE, 4 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS, 04 76 29 80 65

De nouvelles alarmes dans les écoles

Du matériel est en cours d'installation dans les écoles afin d'améliorer la gestion de l'alerte en cas de danger.

Dès les congés d'automne, le groupe scolaire des Îles de Mars et l'école Jules Verne ont été équipés d'un nouveau système d'alarme, les autres écoles suivront en 2021. Le dispositif permet de déclencher des alertes différenciées selon la nature du risque : naturel (inondation, tempête...), technologique, incendie, intrusion, etc. Il peut être activé directement sur place par les enseignants ou les personnels, alertant ainsi les services de la Ville et/ou de secours, mais aussi à distance par le poste de commandement dans une situation de gestion de crise par la mairie. Il permet de plus de cibler une seule école ou plusieurs, selon le périmètre concerné.



Ce nouveau système, qui représente un investissement de près de 70 000 €, s'inscrit dans les Plans particuliers de mise en sûreté, obligatoires dans chaque école. Il vient renforcer la stratégie de prévention et d'alerte des risques conduite par la commune.

Gendarmerie : Jérôme Beille prend les commandes



À 47 ans, le capitaine Jérôme Beille succède au capitaine Leleux au commandement de la brigade de gendarmerie de Pont de Claix. Cet Ariégeois a étudié à Toulouse et Grenoble puis intégré l'école de gendarmerie. Après une première affectation à Cagnes sur Mer, il a effectué une partie de sa carrière à Pont de Beauvoisin, où il a suivi notamment l'affaire Maéllys. Arrivé à Pont de Claix début août, il assure avoir comme priorité l'attention aux victimes. « On organise des contrôles réguliers, il s'agit d'assurer une présence, de rassurer la population. Notre rôle est d'expliquer, on avance bien mieux comme ça. Et nous sommes en relation permanente avec la Police municipale, c'est très important que la population voie l'unité des forces de l'ordre. »

Un nouveau geste de tri à la maison

Elle est marron, couleur de la nature et de la terre. Une nouvelle poubelle fait son apparition cet automne à Pont de Claix, en même temps que de nouveaux équipements pour permettre le tri des déchets alimentaires.

Épluchures, restes de repas, sachets de thé et marc de café... les déchets alimentaires constituent 30 % de ce que l'on jette dans la poubelle grise et chaque habitant de la Métropole en produit environ 60 kg par an. À l'image des emballages, les déchets alimentaires, s'ils sont triés correctement, peuvent être valorisés.

Courant novembre, Grenoble-Alpes Métropole, en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, va déployer la collecte des déchets alimentaires à Pont de Claix. Des agents de ses services passeront directement dans les foyers concernés pour les informer et leur remettre gratuitement tout le matériel nécessaire au tri.

Un mode de tri adapté à chacun

Il existe deux systèmes pour trier les déchets alimentaires, selon le type

d'habitat. Dans les immeubles, on utilise un bioseau (un petit seau ajouré) et des sacs en matière compostable pour jeter ses déchets, puis on dépose les sacs dans la poubelle collective marron qui est ramassée une fois par semaine. Le fruit de la collecte est acheminé vers le centre de compostage de Murianette pour être transformé en compost ou en biogaz. Dans les maisons, on privilégie le compostage qui produira de l'engrais pour le jardin et les plantes en pots, et lorsque ce n'est pas possible, un bac marron sera fourni.

L'ensemble du territoire de la commune est concerné, à l'exception dans l'immédiat de certains secteurs d'habitat collectif où il est techniquement complexe d'implanter un nouveau mode de collecte (systèmes de trappes ou de logettes non adaptés, manque de place pour un conteneur



Les résidus alimentaires finissent désormais dans la poubelle marron

supplémentaire...). Cette démarche concerne aussi les professionnels et les structures publiques qui produisent des déchets alimentaires, comme par exemple la restauration municipale qui cuisine tous les jours les repas pour les restaurants scolaires et dont les déchets alimentaires pourront être valorisés.

> PLUS D'INFOS :

WWW.GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR,
0 800 500 027



19-23/10

TEMPS FORT

Lovés dans les fauteuils en velour rouge ou assis en tailleur dans la pénombre de la scène, les petits spectateurs du festival de marionnettes Les P'tits géants ont découvert la magie envoûtante de cet univers mystérieux. Durant la première semaine des vacances d'automne, l'Amphithéâtre a accueilli 5 spectacles, 13 représentations, 6 compagnies et près d'un millier de sourires ! Des fils, des gaines, mais aussi de la musique et de la poésie, et pour la première fois, un spectacle en soirée pour un public plus âgé : chaque année, le festival n'a de cesse de se réinventer.



La qualité des espaces publics repose sur la place que l'on accorde aux piétons. Loin de la circulation, l'environnement s'apaise et devient propice à l'organisation d'animations et de festivités variées comme cet atelier vélo proposé en juillet sur la place du 8 mai 1945.

Espaces publics : allier plaisir et confort

Depuis plusieurs années, les élus sont très attentifs à l'aménagement des espaces publics. L'objectif est d'améliorer constamment le cadre de vie et les déplacements des habitants, de faciliter les loisirs de plein air, les moments de détente et de rencontre. Il s'agit aussi de rendre des endroits propices au respect de l'environnement et de la biodiversité.

D'abord, assurons-nous de bien s'entendre sur la notion d'espaces publics ! Et précisons que l'expression fait tout simplement référence aux places, squares, jardins et rues que chacun d'entre nous emprunte plusieurs fois par jour. Les espaces publics sont ainsi des lieux ouverts à tous favorisant des activités diverses et la vie en société. Rendre agréables et utiles ces espaces publics constitue un double objectif pour les élus de Pont de Claix qui doivent dès lors travailler de manière transversale pour accroître leur attractivité et renforcer le plaisir de les fréquenter.

Rénover les espaces publics, c'est la volonté politique d'améliorer le quotidien de tous les habitants

« Les Pontois ont droit à des aménagements pratiques et esthétiques favorisant des espaces publics de qualité, sécurisés, adaptés à toutes les générations et à tous les profils. En disant cela, je veux évoquer les personnes à mobilité réduite pour qui des aménagements spécifiques sont nécessaires », affirme Sam Toscano, 1^{er} adjoint au maire en charge de l'aménagement urbain, de la tranquillité publique et de la culture. « Dehors, chacun doit se sentir bien. Depuis de nombreuses années, c'est un enjeu très important pour nous. Lors du précédent mandat

nous avons multiplié les réalisations sur l'ensemble des quartiers de la commune. Je pense notamment aux espaces publics de Taillefer-Marcelline, à ceux des secteurs de la place Nelson Mandela, du centre-ville devenu semi-piétonnier, des Îles de Mars-Olympiades et des Minotiers. Sans oublier les parcs Simone Lagrange et de la Colombe et les squares de l'Ancien lavoir et Henri Girard. » Et le 1^{er} adjoint de rappeler que cette dynamique va se poursuivre avec de grandes opérations (lire page 15) mais aussi de plus petites initiatives dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. Enfin, il évoque la volonté de soutenir l'art dans la ville avec l'installation d'œuvres originales et la réalisation de fresques par les artistes du Street Art Fest Grenoble-Alpes.

Rénover les espaces publics, c'est optimiser les partenariats

La qualité de l'espace public mérite une attention régulière. Certaines zones sont entretenues par Grenoble-Alpes Métropole ou par des propriétaires privés. La Ville doit donc s'appuyer sur des conventions pour gérer au mieux les espaces partagés. Mebrok Boukersi, adjoint au maire chargé des travaux, des espaces publics, du patrimoine communal et des commerces, le précise,

PERSPECTIVES

7 engagements pour les six années à venir

Extrait de la Stratégie de mandat 2020-2026

ENGAGEMENT N° 65

Disposer de trois grands parcs sur la ville (Simone Lagrange, Borel, Colombe) pour le plaisir et la détente. Prolonger le parc de la Colombe à l'arrière de l'Amphithéâtre. Développer des aires de jeux inclusives pour les enfants en situation de handicap.

ENGAGEMENT N° 66

Installer des toilettes publiques, des doubles poubelles pour le tri et des distributeurs de sacs biodégradables pour animaux domestiques. Lutter contre les dépôts d'encombrants.

ENGAGEMENT N° 67

Végétaliser la ville et développer des jardins familiaux sur l'ensemble de la ville, remplacer le bitume par de la végétation partout où cela sera possible et doubler l'implantation d'arbres sur la commune. Végétaliser les cours d'écoles. Poursuivre les micro-projets d'aménagement public.

ENGAGEMENT N° 68

Redimensionner et apaiser l'avenue Victor Hugo. Améliorer et sécuriser la voie des collines.

ENGAGEMENT N° 69

Poursuivre la mise en accessibilité des voiries, trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, familles avec enfants et personnes âgées.

ENGAGEMENT N° 70

Implanter des œuvres d'art dans tous les secteurs de la ville et à chaque projet urbain imposer au promoteur leur implantation. Développer le Land Art.

ENGAGEMENT N° 71

Valoriser les entrées de ville.

Espaces publics : allier plaisir et confort

« nous restons vigilants à la question des moyens financiers, des dotations et des partenariats. Je pense notamment au lien primordial avec les commerçants car des abords agréables autour des magasins et des boutiques favorisent la venue de la clientèle. »

Rénover les espaces publics, c'est prendre en compte l'expérience d'usage des habitants

« Avec Alain Soler, conseiller municipal délégué au dialogue urbain, nous voulons poursuivre les rencontres sur le terrain avec les Pontois. Les Ateliers Publics Urbains que nous animons régulièrement sont un moyen d'inciter et de préserver l'implication des citoyens », tient à rappeler Louisa Laïb, adjointe au maire en charge de la politique de la ville et de la démocratie locale. Ces temps réguliers organisés sur place permettent effectivement de discuter et de dresser l'état des lieux général d'un secteur géographique avant de définir collectivement des aménagements futurs. Deux ateliers ont été organisés récemment sur des secteurs rénovés en 2019 : la place Nelson Mandela et le parc Simone Lagrange. « Avec les techniciens de la Ville (Maison de l'habitant), ces rencontres nous ont permis d'enregistrer des critiques positives mais aussi négatives. Entre autres, des problèmes de trottoirs, de point d'eau ou de déjections canines. Grâce à ces constats d'usage, nous mobilisons les services pour corriger le plus rapidement possible ce qui doit l'être. »

Rénover les espaces publics, c'est préserver la nature et la biodiversité

En ville, la nature est un refuge calme au cœur des quartiers. Les espaces publics préservent des poches de nature ce qui permet d'obtenir un peu de fraîcheur au moment des épisodes de forte chaleur. « D'une

manière générale, nous voulons verdier notre environnement urbain à chaque fois que cela est possible », dit Michel Langlais, adjoint au maire en charge de la transition écologique et de l'environnement. « Pour cela, nous envisageons la végétalisation des cours d'écoles ou des toitures mais aussi la création de jardins familiaux et d'une ferme urbaine sur le site de l'ancien collège des Îles de Mars. » Pour la biodiversité, que les espaces verts favorisent, des nichoirs à oiseaux sont actuellement en cours d'installation. Cela constitue la première concrétisation du travail de long terme qui se met en place avec la Ligue de protection des oiseaux, chargée par la Ville d'établir un Atlas de biodiversité communal (lire page 7).

« Les espaces publics doivent aussi servir à sensibiliser et à faire de l'éducation à l'environnement, notamment auprès des plus jeunes, et nous souhaitons agir en lien avec les écoles et les associations », précise Michel Langlais.

Rénover les espaces publics, c'est faire évoluer les modes de déplacements

Les parcs et les squares ne constituent pas à eux seuls les espaces publics. Les élus englobent dans leur action les zones d'accès aux transports et aux commerces dans le but d'améliorer ces lieux et leur mobilier urbain afin que chacun puisse privilégier les déplacements piétons, en tram, bus et train. D'où l'importance, par exemple, du nouveau Pôle d'échanges multimodal situé sur le cours Saint-André. Enfin, il s'agit d'accompagner et d'amplifier la pratique du vélo pour les déplacements professionnels et les loisirs. Aujourd'hui, Grenoble-Alpes Métropole achève le long du cours Saint-André la construction de la Chronovélo Grenoble-Vizille et les cyclistes profitent pleinement de la véloroute 64 pour rejoindre la zone de Comboire.

TRANQUILLITÉ

Rénover les espaces publics, c'est lutter contre un certain sentiment d'insécurité

Parfois, la configuration des lieux extérieurs favorise la délinquance et les incivilités. Le rôle préventif et sécurisant de l'aménagement des espaces publics s'appuie sur des principes qui peuvent rendre plus difficiles et plus risqués les petits délits du quotidien et améliorent l'ambiance urbaine en rassurant les usagers. Parmi ces principes, on retiendra la visibilité (voir et être vu), la surveillance naturelle grâce à une fréquentation élevée, l'organisation d'activités, l'aspect paysager (éclairage, mobilier, végétalisation, signalétique), la reconnaissance des accès, et enfin la réactivité ou des interventions rapides de réparations suite à des dégradations.

Source : Institut Paris région

PROPRETÉ



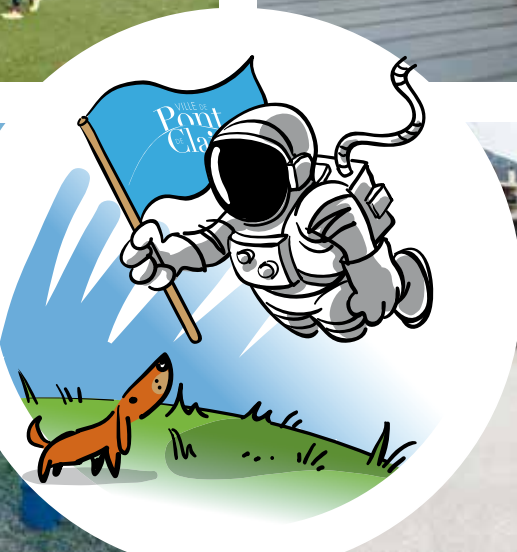
Rénover les espaces publics, c'est aussi assurer l'entretien

Parce que la propreté participe du bien-être ressenti, les services techniques de la Ville sont mobilisés chaque jour sur leurs missions de propreté et d'embellissement des espaces publics. L'équipe voirie compte 4 agents et celle des espaces verts 17 agents plus 1 apprentie. La tournée pour vider les corbeilles est quotidienne, la balayeuse est en action tous les jours, ce qui correspond à un passage hebdomadaire dans chacun des quartiers. Un effort particulier est fait au niveau du fleurissement dont le budget annuel se monte à 10 000 €.

JOUER > Square de l'Ancien lavoir



PROFITER DES COMMERCES > Fête de l'été en musique au centre-ville



SE DIVERTIR > Animations d'été aux Îles de Mars-Olympiades

ACCÉDER AUX TRANSPORTS > Tram, avenue Charles de Gaulle

La conquête de l'espace public !



RETROUVER LA NATURE > Balade le long du Drac



SE DÉPENSER > Activités sportives à Taillefer



SE CULTIVER > Boîtes à livres, place S. Allende

AU PROGRAMME

Le réaménagement des espaces publics des Îles de Mars-Olympiades est en phase de finalisation et devrait être achevé dans les tous prochains mois. L'opération globale de construction et d'aménagement des Minotiers, qui accueille depuis décembre 2019 le nouveau parc Simone Lagrange, est prévue sur plusieurs années. Pour les futurs habitants, elle prévoit, au cœur des résidences, des lieux publics esthétiques et très verdoyants. Sur le secteur, le chantier du futur Centre de sciences-planétarium porté par la Métropole va débuter en 2021 pour une ouverture en 2022. Les abords de cet équipement de rayonnement départemental feront l'objet d'une attention particulière. Ils seront connectés aux équipements proches comme le centre aquatique Flottibulle et le Pôle d'échanges multimodal devenu aujourd'hui un carrefour essentiel pour les déplacements de chacun. L'amélioration du parc Borel est en cours d'étude, notamment sa connexion avec le futur parc prévu sur le site des Papeteries et la réserve des Isles du Drac. L'idée est de réaliser une véritable trame verte et bleue capable d'offrir un lieu de promenade au plus près des arbres et de l'eau. La phase 2 de rénovation du centre-ville est en cours d'étude (lire page 18).

TÉMOIGNAGES

Et qu'en disent les Pontois ?

**Amal Modhafar**

rencontrée au square Henri Girard

« Je trouve ce square magnifique. Tout l'été, nous avons surveillé l'avancement des travaux ! Le point fort, c'est qu'il est adapté aux deux âges de mes filles (5 et 9 ans). L'ancien square était difficilement accessible aux petits. La cerise sur le gâteau, c'est le sol : impossible de se blesser sur le gazon artificiel, pas de cailloux dans les chaussures... Il est beau et pratique ! »

Bernadette et Roger Roy

rencontrés au Pôle d'échanges multimodal

« Nous habitons le quartier Villancourt, notre maison est à dix minutes à pied d'ici. Nous prenons le tram pour aller en ville. Les nouveaux espaces pour y accéder sont très pratiques. Avant, nous prenions le C2 ou le 16. Nous avons de la chance, nous sommes très bien desservis. En plus, comme c'est un terminus, nous sommes les premiers assis, on peut choisir nos places ! C'est vraiment une bonne chose. »

**Janine Palamini**

rencontrée place du 8 mai 1945

« Je la connais cette place, elle a bien changé ! On est très bien ici. J'habite à côté, je viens me promener, je fréquente les commerces, puis je viens m'asseoir : c'est tranquille, il n'y a pas trop de circulation. Les massifs sont bien agrémentés, j'y admire les fleurs. Il y a quelques vélos et trottinettes, mais c'est assez calme. C'est dommage que les commerces ne soient pas plus ouverts les week-ends. Moi, je viens ici tous les jours. »





L'école Jean Moulin affiche la couleur !

Un chantier d'importance s'achève en cette fin d'année au groupe scolaire Jean Moulin avec des travaux sur le bâtiment et les locaux accueillant les classes de niveau élémentaire (du CP au CM2).



Vue de l'école depuis la cours. La façade a été isolée par l'extérieur et repeinte avec des touches de couleurs acidulées.



Vue du bâtiment avant les travaux. Construit en 1969, il a connu des améliorations au fil des décennies mais n'avait jamais connu une telle transformation.



L'entrée principale a été également réaménagée. Elle est désormais équipée d'un auvent très pratique les jours de pluie.



Les travaux actuels succèdent à ceux réalisés l'an dernier avec la construction et l'aménagement d'un self pour la restauration scolaire.

Au programme des travaux

- Amélioration thermique (isolation et menuiseries)
- Mise en accessibilité (ascenseur extérieur et réfection des sanitaires)
- Réaménagement du rez-de-chaussée (bureau, salles des enseignants et espace périscolaire)
- Réaménagement de l'entrée principale de l'école

Budget > 850 000 euros

Ville de Pont de Claix, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Département de l'Isère

Fin des travaux > Décembre 2020

CHOUETTE UN HIBOU !

Dans le cadre du Street Art Fest Grenoble-Alpes, l'artiste Votour a réalisé une fresque sur le mur de l'école (côté rue du Docteur Valois). Il a choisi la figure du hibou qui représente souvent la sagesse et le savoir. Depuis 3 ans, la Ville collabore avec cette association qui, à travers l'art urbain, transforme des pans de bâtiment en œuvres graphiques. Une manière originale de mettre de la couleur sur le gris des façades.



CENTRE-VILLE



RÉNOVER LES FAÇADES POUR PLUS D'HARMONIE

La Ville a décidé d'aider les propriétaires des immeubles de la place du 8 mai 1945 et de la rue de Stalingrad à rénover les façades des bâtiments. Ce Plan de rénovation permettra d'accompagner les propriétaires des logements situés dans le périmètre concerné dans les choix techniques et esthétiques et de les soutenir financièrement pour réaliser les travaux. L'aide financière de la commune se situe à 40 % du montant des travaux si ces derniers sont entamés en 2021, 20 % en 2022 et 10 % en 2023. Une première réunion d'information présidée par le maire Christophe Ferrari a eu lieu le 14 octobre dernier.

Les propriétaires concernés peuvent se renseigner auprès de la Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55 - urbanisme@ville-pontdeclaix.fr

Vous prendrez bien une troisième tranche !

Au total, 149 nouveaux logements sont prévus par l'opération des 120 Toises. Depuis juin 2019, 39 appartements gérés par Actis ont été livrés (location et accession sociales). Le chantier se poursuit actuellement avec l'édification par Vinci Immobilier de 3 immeubles comprenant en tout 68 logements. La livraison est prévue pour 2021. Enfin, la troisième et dernière tranche de l'opération est sur le point de débiter. Il s'agit du Domaine des courtoises conçu par Edifim qui correspond à un ensemble de trois bâtiments soit 42 logements allant du T2 au T4. Le début des travaux est prévu ce mois-ci. Les futurs propriétaires et locataires pourront emménager dans le courant de l'année 2022.



PAPETERIES



DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT TRAVAUX

Le projet d'aménagement du site des Papeteries, porté par Grenoble-Alpes Métropole et suivi par Isère aménagement, a été acté cette année suite à l'obtention de toutes les autorisations requises. Pour rappel, il prévoit principalement une zone d'activités économiques pour l'installation de nouvelles entreprises, une zone d'habitat avec 40 logements environ et un parc naturel de 2,4 hectares. À l'issue des travaux, l'avenue du Maquis de l'Oisans sera remodelée et végétalisée pour accueillir l'axe Chronovélo Grenoble-Vizille dans des conditions de circulation plus agréables et plus sûres. En cette fin d'année, des engins interviennent sur la zone pour achever son déblaiement et des équipes spécialistes d'archéologie préventive vérifient que le sous-sol ne cache pas des vestiges du passé qu'il conviendrait, le cas échéant, de préserver.

Tout roule au CCAS !

Le chantier de rénovation du Centre communal d'action sociale et du centre social Irène Joliot-Curie suit son cours. Les espaces intérieurs font peau neuve en se modernisant et en s'embellissant. En façade, un grand échafaudage sert à poser l'isolation thermique. Les travaux d'un montant de 1,8 million d'euros devraient être achevés en juin 2021.



Fermeture de la passerelle Maisonnat



Dès le mois de novembre, la passerelle piétons cycles qui enjambe le canal EDF au niveau du complexe sportif Louis Maisonnat sera définitivement condamnée. Une étude diligentée par les services métropolitains, en charge de ce type d'ouvrages, fait apparaître des risques importants pour la sécurité des usagers. Les dommages constatés sur sa structure ne permettent pas sa réparation, la Métropole étudie actuellement les modalités de son remplacement. Une déviation sera mise en place.

Rénovation du centre-ville... suite

D'ici la fin de l'année, Grenoble-Alpes Métropole devrait s'engager sur un nouveau projet *Cœur de ville-Cœur de métropole*. La Ville de Pont de Claix souhaite s'y inscrire afin de poursuivre la rénovation de son centre historique à deux endroits différents. Le premier au niveau du cours Saint André jusqu'à l'avenue de Verdun (contre-allée ouest), et le second au niveau de la rue de Stalingrad jusqu'à la voie ferrée. Cela permettrait à ces secteurs d'être totalement en cohérence avec les places du 8 mai 1945 et Salvador Allende dont la rénovation s'est achevée fin 2019. Les objectifs principaux restent les mêmes : améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité du centre-ville.

**AVERTISSEMENT :**

Les informations ci-dessous sont sous réserve de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire, notamment de la prolongation du confinement au-delà du 1^{er} décembre. Le port du masque est obligatoire pour toutes les manifestations. Rapprochez-vous des organisateurs pour plus d'informations ou consultez l'agenda sur www.pontdeclaix.fr.

MER. 11 NOVEMBRE, 11H

**COMMÉMORATION**

Cérémonie de commémoration du 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et de l'hommage rendu à tous les morts pour la France

.Monument aux morts, parc Borel

Renseignements : 04 76 29 80 80

JEU. 26 NOVEMBRE, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

Débat d'orientation budgétaire

.Foyer municipal

Séance en direct sur facebook.com/ville.pontdeclaix

Renseignements : 04 76 29 80 80

MER. 2 DÉCEMBRE, 16H-18H

ET SI ON PARLAIT DES OISEAUX ?

Et si on fabriquait un nichoir à oiseaux...

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 5 DÉCEMBRE, 12H-00H

TÉLÉTHON

.Foyer municipal

Renseignements : OMS, 04 76 98 62 77

MER. 9 DÉCEMBRE, 9H30-11H30

ATELIER PARENTS-ENFANTS

Et si on préparait les fêtes ?

.Centre social Jean Moulin

Sur inscriptions : 04 76 29 86 60

JEU. 10 DÉCEMBRE, SOIRÉE

CONCERT PERCUSSIONS

Concert des élèves du conservatoire Jean Wiéner avec le conservatoire de Fontaine et les écoles de musique de Claix et Seyssins

Gratuit, sur réservation

.Amphithéâtre

Renseignements : 04 76 99 25 25

JEU. 17 DÉCEMBRE, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget 2022

.Foyer municipal

Séance en direct sur facebook.com/ville.pontdeclaix

Renseignements : 04 76 29 80 80

VEN. 18 DÉCEMBRE, 19H

SOIRÉE VIVE LES VACANCES

À construire avec vos idées, vos envies

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 19 DÉCEMBRE, 10H-12H

MATINÉE JEUX

.Ludothèque Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 19 DÉCEMBRE, 13H-17H

ANIMATIONS DE NOËL

Ateliers créatifs sur le thème de Noël, animations, jeux, chasse aux trésors, spectacle de magie, crêpes, chocolat chaud... proposés par les commerçants du centre-ville et la Ville

.Place du 8 mai 1945

Plus d'infos : pontdeclaix.fr

JEU. 31 DÉCEMBRE, SOIRÉE

SORTIE CULTURELLE

Chansons humoristiques « LALALA itou... » Tarif 5 €. Rdv au centre social Jean Moulin, trajet en covoiturage

.Théâtre en rond

Inscription dans les centres sociaux : 04 76 29 86 60 ou 04 76 29 86 40



La Saison

PROGRAMMATION 2020/21
PONT DE CLAIX

Spectacles

JEU. 3 DÉCEMBRE, 20H

**LE BALLON ROUGE**

Dans le cadre du festival Le Tympan dans l'œil

Ciné-concert

.Amphithéâtre

Un trio de musiciens prolonge avec émotion le charme du conte imaginé par Albert Lamorisse

VEN. 18 DÉCEMBRE, 20H

**LES (PAS TANT PETITS)****CARAQUETS (DE CONSERVE) !**

Cie Les Gentils

Cabaret poético-musical

.Amphithéâtre

Un karaoké spectaculaire auquel les Gentils artistes donnent un air de véritable comédie musicale

AMPHITHÉÂTRE,
PLACE MICHEL COUËTOUX,
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 04 76 29 86 38

ExpositionDU 1^{ER} AU 26 DÉCEMBRE**FLORE HENOCQUE**

Illustrations, du lundi

au vendredi de 8h30 à 17h

.Maison des associations

Renseignements : 04 76 29 80 59

**Pharmacies de garde** Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Pharmacie
des Gentianes
16 place de la République,
Varcès
04 76 72 81 68

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Pharmacie Berthail
4 place de la Libération,
Vif
04 76 72 52 42

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Pharmacie Claudel
14 avenue du général
De Gaulle, Pont de Claix
04 76 98 03 43

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Pharmacie du Rond
Point
2 avenue du 8 mai 1945,
Vif
04 76 72 51 12

VENDREDI 25 DÉCEMBRE

Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St André
Pont de Claix
04 76 98 10 47

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St André
Pont de Claix
04 76 98 10 47

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Pharmacie Petit
Rochefort
1 Chemin des Buis,
Varcès Allières et Risset
04 76 72 97 64

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal
Claix
04 76 98 15 04

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

Pharmacie Le Palladium,
place Jean Monnet
Claix
04 76 98 03 98

5/09

TEMPS FORT



Malgré un contexte particulier, associations et Pontois étaient au rendez-vous du Forum. Le complexe sportif des 2 ponts a ainsi accueilli, dans le respect des règles sanitaires, le public venu découvrir, s'informer ou s'inscrire aux activités. Une journée de rencontre ponctuée d'animations où le président de la Fédération française de rugby Bernard Laporte est venu saluer les jeunes de l'US 2 ponts à l'entraînement et les joueurs du FCG quad rugby. Le nouvel adjoint aux sports et à la vie associative Maxime Ninfosi a annoncé, dans son discours, le lancement du Pass'sport-culture. Cette aide aux loisirs à destination des élèves d'élémentaire.



SOLIDARITÉ

Des paniers en circuit court

Depuis 2016, le CCAS et le centre social Irène Joliot-Curie sont partenaires de l'Equytable pour proposer des paniers de produits locaux, dont des paniers solidaires à des tarifs variant selon le quotient familial.

Devant l'Espace Beau Site, une queue s'organise paisiblement. À l'intérieur, les tables sont garnies de fruits et de légumes bio, de laitages, d'œufs, de miel, de jus de fruits frais et de pain. Avant d'aller composer le panier qu'il a réservé, chaque consommateur s'avance vers l'une des deux personnes qui gère la distribution : Élise Milani, conseillère en économie sociale et familiale au CCAS et Cécile Lemaître, salariée de la coopérative l'Equytable qui fait le lien avec 40 producteurs locaux.

« Nous travaillons avec l'Equytable, explique Élise Milani, pour proposer des paniers solidaires aux Pontois dont le quotient familial est inférieur à 900. Afin que le dispositif profite au plus grand nombre, nous faisons une rotation tous les trois mois entre les bénéficiaires, sauf durant l'été où les paniers sont accessibles à tous. » Cécile Lemaître explique



à son tour le fonctionnement de l'Equytable : « Toutes les semaines ou tous les 15 jours, nos adhérents viennent chercher les paniers qu'ils ont réservés, de différentes tailles. En adhérant à la coopérative, ils s'engagent en effet à acheter des paniers variant selon les saisons, un principe qui sécurise l'activité de nos producteurs ». « Cette distribution hebdomadaire favorise le lien social », souligne Élise Milani, « et elle est l'occasion de renseigner les familles sur les actualités, les activités et les événements des centres sociaux et de la Ville. »

Les paniers sont distribués le mardi de 17h15 à 19h à l'Espace Beau Site, 30 avenue Antoine Girard. Sur inscription auprès du centre social Joliot-Curie au 04 76 29 86 40 ou de l'Equytable au 04 76 29 22 13

CULTURE

LES AMATEURS À L'HONNEUR

Reportée pour cause de Covid-19, l'exposition Solstice, habituellement prévue en juin, a eu lieu du 7 septembre au 16 octobre à la Maison des associations. Une trentaine d'artistes amateurs, Pontois ou non, y ont exposé leurs œuvres : photographies, sculptures, peintures et dessins au programme de ce désormais traditionnel festival des pratiques amateurs. Lors de l'inauguration, Sam Toscano, 1^{er} adjoint en charge de la culture et les élus de Pont de Claix ont remercié et félicité les artistes amateurs pour cette belle exposition.



Face à la crise sanitaire, les associations s'organisent

Les associations pontoises s'adaptent et maintiennent le contact avec leurs adhérents malgré l'incertitude de la période et les restrictions qui les frappent, à l'image du club Pont de Claix natation GUC water-polo, de l'UNRPA ou de Koach'Ing danse.



« Notre club de natation et de water-polo comptait 765 adhérents en 2019 mais ce nombre est en baisse, surtout parmi le public adulte. Le protocole sanitaire a aussi restreint les moments d'échanges à la piscine, une convivialité qui nous manque », déplore Janine Guérin, la vice-présidente du Pont de Claix natation GUC water-polo. « Nous avons proposé une remise pour

toute ré-adhésion, ajoute Mireille Starck, membre du bureau, ce qui rend nos tarifs encore plus accessibles ». L'enjeu financier est non négligeable pour ce club qui a maintenu plus de 10 salaires à temps partiel durant le confinement. Quant à son équipe de water-polo, elle a connu un début de saison difficile car plusieurs joueurs ont été atteints par le coronavirus.



Les associations pontoises font preuve d'initiatives et d'originalité pour s'adapter à cette période difficile

RÉINVENTER LE LIEN AVEC LES ADHÉRENTS

Koach'Ing Danse, dont les cours sont de nouveau à l'arrêt, a montré dès le déconfinement sa capacité d'adaptation. « À partir de mi-mai, nous avons proposé des sorties, pique-niques et danses en plein air », explique la secrétaire de l'association Christel Gobert. « À la rentrée, poursuit l'animatrice Ingrid Arnoux, nos 6 cours hebdomadaires d'une heure sont devenus 8 cours de 45 mn, nos cours de danse en ligne ont repris et nous avons orienté les cours de danse à deux vers l'écoute musicale et l'interprétation ». « Par notre page Facebook et notre blog, complète le vice-président Axel Juan, nous maintenons le lien avec nos adhérents. Nous leur faisons des remises sur les ré-adhésions et nous comptons sur leur fidélité et sur leur bonne humeur ! »

ADAPTER SES ACTIVITÉS

Jacqueline Paillard, présidente de l'UNRPA, constate elle aussi une désaffection parmi ses 180 adhérents, bien avant le coup d'arrêt lié aux récentes restrictions. Par crainte du coronavirus, certains ont déserté les après-midis de jeux à l'espace Beau Site malgré un strict protocole sanitaire : prise de température à l'entrée, gel et masque, règles pour le goûter, mise en quarantaine des cartes à jouer, désinfection des jetons... « Cette crise nous a permis d'innover, commente la présidente. Par exemple, nous avons acquis un terminal avec paiement sans contact



et mis en place des activités en plein air, jogging, promenade et gi gong qui n'effraient pas nos adhérents. Le plus important, insiste-t-elle, est de ne laisser personne isolé. Nous restons en contact avec tous et nous sommes vigilants à l'égard des plus fragiles, en lien avec le CCAS. »

CONTACTS >

FACEBOOK.COM/PONTDECLAIXWATERPOLO

UNRPA : 06 46 43 08 44

KOACHINGDANSE.BLOGSPOT.COM

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE !

Les espaces publics, nos biens communs

L'équipe municipale fait de la qualité des espaces publics une priorité.

Pour des raisons d'égalité d'abord. La qualité des parcs urbains, des places publiques, des rues ont un rôle fort puisque nous les partageons au quotidien.

Pour des raisons de précaution ensuite. Le mobilier urbain, l'éclairage public, le revêtement des sols doivent être soignés. Nous devons être irréprochables et responsables ensemble.

Pour des raisons sociales aussi. Nous poursuivons notre engagement pour avoir de véritables lieux de vie, qui permettent de flâner, de jouer, de se retrouver en toute quiétude.

Pour des raisons écologiques enfin. Piétonner, favoriser les modes doux, végétaliser et protéger la biodiversité sont au cœur de la conception de ces lieux publics.

Chacun doit y trouver ses besoins. Ces espaces sont construits en concertation étroite avec les habitants. Nous poursuivons ce vaste travail de renouvellement urbain avec vous sur chaque secteur de la ville !

REPRENONS LA PAROLE

Crise sanitaire : le profit avant nos vies

La seconde vague est bel-et-bien là, près de six mois après le début de l'épidémie. Pourtant, annonce après annonce, le gouvernement démontre qu'il navigue à vue, et surtout que sa priorité reste le profit pour les financiers au détriment de nos vies. D'un côté, les restrictions des libertés individuelles deviennent de plus en plus lourdes, et de l'autre aucune mesure sérieuse n'est prise pour endiguer la propagation du virus dans les entreprises et en milieu scolaire. Pourtant, l'essentiel des contaminations a lieu sur les lieux de travail et d'enseignement. En parallèle, des milliards d'euros sont versés aux grands groupes sans aucune contrepartie ni contrôle, les délocalisations de productions essentielles se poursuivent, et la casse de l'Hôpital public continue (baisse de moyens et d'effectifs, hausse des coûts pour les usagers...). Cette crise sanitaire vient démontrer encore plus crûment la nécessité de changer de politique, pour replacer l'Humain au cœur des choix collectifs.

Prenez soin de vos proches, et à très bientôt.

Simone Torres

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

La transformation de notre ville est un fait mais celle-ci doit se faire avec des ambitions plus poussées en matière de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique. Et cela passe par une végétalisation accrue de nos espaces publics, une stratégie de rafraîchissement urbain et non pas la création d'îlots de chaleur bétonisés comme l'est la nouvelle place de la mairie.

Les Pontois sont sensibles à la question de la propreté urbaine qui contribue fortement à un cadre de vie apaisé. Mais pour devenir une réalité, cela doit se traduire concrètement par une augmentation des moyens humains, matériels et financiers. Et cela en s'appuyant en parallèle sur des campagnes d'information et de prévention. C'est d'ailleurs ce que nous avons proposé durant la campagne municipale.

Comme vous, nous sommes attachés à nos espaces publics qui constituent de véritables lieux d'échanges et de rassemblement. À chacun alors à son niveau de contribuer à leur préservation.

Julien Dussart



MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIO-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 57 04 35 50
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 57 38 92 02
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIO-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

AVOCAT-CONSEIL

1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Le marché
du
MERCREDI



de 15h30 à 19h
place des Alpes

VILLE DE
Pont
DE
Claix

f   PONTDECLAIX.FR